



SAINT- JUDOCE

MAIRIE

02 96 27 41 59

5 rue du Cordonnier, 22630 Saint-Judoce

MAIL: mairiestjudoce@wanadoo.fr

Site web: www.saint-judoce.fr

Accueil: Lundi, mardi, vendredi, samedi, 10h00 à 12h00

URGENCES

Un **défiibrilateur** est à disposition sur la façade de la mairie, près de la porte du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

SANTE (Evran)

Pôle santé - Généralistes	02 57 69 02 30
Dentiste	02 96 88 60 03
Ostéopathe	06 08 97 76 00
Diététicien	06 99 84 64 58
Psychologue	06 95 01 30 96
Cabinet infirmiers	02 96 27 49 60
Orthophonistes	02 96 27 57 93
Kinésithérapeutes	02 96 27 47 32
	ou 02 96 86 29 20
Pharmacie	02 96 27 40 28
Pédicure / podologue	02 96 27 43 04
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

DECHETTERIE (Evran)

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	fermée
Mercredi	8h45 à 12h30
Jeudi à samedi	8h45 à 12h30
	et de 14h00 à 17h45

LETTRE D'INFOS

CONSEIL MUNICIPAL DU 19/12/2024 :

- ♦ achat - tondeuse autoportée ;
- ♦ urbanisme - rétrocession de voirie - lotissement « Les Palmiers » ;
- ♦ tarifs communaux - exercice 2025 ;
- ♦ informations diverses ;
- ♦ dates à retenir.



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2024.

Étaient présents : Martial Fairier, Sylvie Barbé, Éric Échard, Jean-Yves Baey, Sylvie Jaquet, Patrick Yver, Jérôme Nicolas, Sandra Charité, Michel Moy.

Étaient absents excusés :

Marie-Claire Cotteaux, qui a remis un pouvoir à Sylvie Barbé.

Philippe Nogues qui a remis un pouvoir à Jean-Yves Baey.

Francis Portero qui a remis un pouvoir à Jérôme Nicolas.

POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Achat - tondeuse autoportée :

Les réparations de notre tondeuse autoportée devenant trop onéreuses, il a été décidé de faire l'acquisition d'un matériel neuf. Le Conseil Municipal a l'unanimité a choisi une tondeuse de marque KUBOTA type Z1-421 à l'entreprise AGRI-EVRAN.

Urbanisme - rétrocession de voirie - lotissement « Les Palmiers » commune de St-Judoce :

Le 22 juin 2007, un permis d'aménager concernant le lotissement « Les Palmiers » a été autorisé. Les cinq lots de ce lotissement ont été vendus. Les travaux de voirie, de réseaux, la mise en place de trois candélabres ont été réalisés et réceptionnés. La société SARL LES SAULES a sollicité le transfert de ces espaces communs à la commune de Saint-Judoce. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'acquisition, pour l'euro symbolique des parcelles cadastrées A n°1160 et A 1161 pour une contenance de totale de 830 m².

Tarifs communaux - exercice 2025 :

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de maintenir les tarifs communaux tels que fixés en 2024, concernant les concessions et le jardin du souvenir du cimetière. Le Conseil Municipal a maintenu également pour les résidents et associations, les tarifs de location pour la salle Le Préau. De même le tarif reste inchangé pour les locations de tables et chaises, tant pour les habitants de la commune que les hors commune.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de fixer le tarif transport scolaire à 30 € par trimestre, et d'augmenter de 5 euros les différents tarifs de location de la salle Le Préau pour les habitants hors commune.

INFORMATIONS GENERALES :

Théâtre : comme l'an passé, la Mairie propose des places gratuites pour assister à une pièce de théâtre qui aura lieu à PLANCOET Salle SolenVal le mardi 4 février 2025 à 20H30. Si vous êtes intéressé pour participer au tirage au sort qui aura lieu lors des vœux du Maire, contactez la Mairie au plus tard le 8 janvier 2025.

Rappel distribution composteurs :

La distribution gratuite des composteurs individuels se poursuit. La démarche est la suivante : via un formulaire en ligne disponible sur www.dinan-agglomeration.fr ou en téléphonant en mairie.

Les lieux de distribution sont les suivants :

Créhen du 15 au 18 janvier 2025, Pluduno du 22 au 25 janvier, Mégrit du 29 janvier au 1^{er} février, La Landec du 5 au 8 février
Aucaleuc du 19 au 22 février, Dinan du 26 février au 1^{er} mars
Plouër sur Rance du 5 au 8 mars, Saint-Hélen du 12 au 15 mars.

MARTIAL FAIRIER, MAIRE DE SAINT-JUDOCE,
LES ADJOINTS ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER À LA
CÉRÉMONIE DES VŒUX
DIMANCHE 12 JANVIER 2025 À 11H00
SALLE LE PREAU

Attention à compter du 1^{er} janvier 2025 le ramassage des ordures ménagères se fera une fois tous les quinze jours.

L'agence nationale de la cohésion des territoires nous demande, dans le but de l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile sur notre territoire, de signaler les zones pénalisées par une mauvaise couverture mobile. Si vous êtes concernés par ces « zones blanches », faites-vous connaître auprès de la Mairie. Votre signalement permettra de remédier à l'amélioration du réseau et l'identification des zones prioritaires.

L'association Agriculture Paysanne des Côtes d'Armor propose des formations sur quatre jours sur le thème « se préparer à transmettre sa ferme ». Formations ouvertes à tous les agriculteurs des Côtes d'Armor ou limitrophes. Sur le territoire de Dinan : les 14 janvier et 13 février 2025. Renseignements et/ou inscription :

a.brimbeuf@agriculturepaysanne22.fr Tél. 07.81.67.72.07.

DATES A RETENIR :

ICI

Jedi 09 janvier à 14h00 : au Bar Associatif, assemblée générale du Club de l'Amitié suivie d'une galette des rois.

Vendredi 10 janvier à 10h30 : salle « Le Préau », A.G. Gymétop.

Dimanche 12 janvier à 11h00 : salle « Le Préau » : vœux du Maire.

Dimanche 19 janvier à 11h00 : salle « Le Préau », A.G. Les amis de la Pétanque judocéenne.

Jedi 30 janvier à 20h00 : salle d'honneur de Saint-Judoce, Conseil Municipal.

AILLEURS

Dimanche 02 février de 10h30 à 18h : salle omnisport d'EVAN, l'association des parents d'élèves de l'école Jules Verne d'EVAN, organise un parc de jeux éphémères (structures gonflables, jeux en bois...) et petite restauration sur place.

Dimanche 06 avril : vide grenier salle Jean de Beaumanoir.

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 23 décembre 2024 au 4 janvier 2025 inclus.

En cas d'urgence, une permanence téléphonique est assurée, vous pouvez appeler au 02.96.27.41.59.

**M. LE MAIRE, L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL,
LES EMPLOYÉS VOUS SOUHAITENT
DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.**

Décembre 2024